

 <b>CENTRE HOSPITALIER LAVAL</b>	<b>PROFIL DE POSTE</b>	<b>Direction des soins</b> DSIMTR/ SAU
	Date d'application : septembre 2024	Page1/3
<b>Cadre de santé CSAPA/ELSA</b>		

### PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL

Le Centre hospitalier de Laval est un établissement public de santé, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire des Hôpitaux de la Mayenne et du Haut Anjou avec 1 056 lits dont 430 de MCO, urgences, SSR, psychiatrie. Il est l'établissement de recours pour l'ensemble du territoire et dessert un bassin de population de 340 000 habitants

L'établissement totalise 2500 salariés et une communauté médicale de 160 praticiens. Il propose une offre médico-chirurgicale complète et dispose d'un plateau technique de haut niveau : bloc opératoire, maternité niveau 2B, IRM, scanner, plateau technique de rééducation, médecine du sport, cardiologie interventionnelle, réanimation.

### POSITION DANS LA STRUCTURE

#### Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique :

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Soins et par délégation sous celle du cadre du pôle territorial de santé publique.

#### Liaisons fonctionnelles :

Il/elle travaille en collaboration avec :

- Le cadre du pôle territorial de santé publique
- Les chefs des services
- Les praticiens intervenant sur les sites de consultations
- Les cadres de santé des autres unités
- Les services administratifs et logistiques

#### Secteur d'activité : CSAPA 53 et ELSA

Le CSAPA 53 (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), l'ELSA (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie).

#### Présentation du service :

**Le CSAPA 53** est un centre de soins ambulatoires pour les personnes présentant des conduites addictives (avec ou sans produit) et leur entourage. L'équipe pluridisciplinaire du CSAPA 53 est constitué de médecins, infirmiers, psychologues, éducateurs, secrétaires et du cadre de santé.

L'activité du CSAPA53 se déroule sur 3 sites de consultations (Mayenne, Laval et Château-Gontier), deux consultations avancées (Segré et Evron). Il comprend une équipe mobile, un service de prévention et un service de coordination.

**L'ELSA** est un service hospitalier intervenant auprès des patients aux urgences et pendant l'hospitalisation en appui des équipes soignantes. L'équipe est composée d'un médecin addictologue, de deux infirmières et d'une psychologue.

### **Horaires de travail :**

Conformément au guide du temps de travail du CHL : forfait cadre avec 19 RT, horaires de travail du lundi au vendredi, repos fixes WE et jours fériés.

Le cadre de santé organise son temps de travail conformément au guide GTT de l'Etablissement et aux missions de son poste.

Son absentéisme programmé est organisé en concertation avec son binôme cadre du secteur CFPD-PASS-USMP de façon à garantir la permanence cadre.

Les périodes de congés font l'objet d'un affichage pour les équipes avec numéro du cadre référent sur la période.

Participe au roulement institutionnel des permanences d'encadrement des WE et jours fériés établi par la Direction des Soins

## **MISSIONS DU POSTE**

### **Missions générales**

- ✓ Définir les principes d'organisation de travail en respect du guide GTT de l'Etablissement
- ✓ Garantir la mise en œuvre des Projets de soin individualisé
- ✓ Gérer les ressources humaines en référence aux axes des projets de service et aux besoins des usagers.
- ✓ S'impliquer dans la démarche qualité.
- ✓ S'impliquer dans la mise en œuvre des projets d'organisation.
  
- **Management des ressources humaines paramédicales:**
- ✓ Assure la gestion du temps de travail des agents dans le respect de la réglementation.
- ✓ Anime et fédère les équipes autour des projets de service.
- ✓ Accompagne les équipes dans le changement en donnant du sens aux projets institutionnels.
- ✓ Collabore avec le cadre du pôle.
- ✓ Met en adéquation les ressources professionnelles avec les missions des services.
- ✓ Evalue les compétences en lien avec la pluridisciplinarité des services.
- ✓ Evalue les besoins en formation et les transmet au Cadre de pôle.
- ✓ Accompagne les équipes dans les situations difficiles.
- ✓ Incite la participation des professionnels aux groupes de travail institutionnels
  
- **Evaluation des activités paramédicales :**
- ✓ Evalue les pratiques professionnelles
- ✓ Participe au suivi de la satisfaction des usagers et met en œuvre des actions d'amélioration en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire
- ✓ Réalise les entretiens annuels des professionnels paramédicaux
- ✓ Propose des analyses de pratiques
  
- **Organisation des soins :**
- ✓ Est garant de l'organisation de la prise en charge paramédicale au décours du parcours de soin du patient.
- ✓ Met en œuvre des actions en lien avec les projets de service.
- ✓ Veille à la qualité de la tenue du dossier du patient.
- ✓ Veille à l'application des protocoles de soins et institutionnel
  
- **Formation :**
- ✓ Evalue les besoins en formations des professionnels paramédicaux nécessaires à leurs missions

### **Particularités du poste**

- Intervient auprès des différents sites CSAPA sur l'ensemble du département
- Participe aux synthèses d'équipe sur les trois sites
- Travail en réseau et participation aux réunions territoriales sur l'addictologie

### **COMPETENCES REQUISES**

- Hiérarchiser les priorités.
- Privilégier le travail concerté.
- Animer les réunions d'équipe.
- Capacité à être à l'écoute des patients et des professionnels.
- Développer des capacités managériales : organisation, méthode, anticipation, rigueur, communication professionnelle, initiative et dynamisme

### **La formation et/ou les qualifications requises**

Diplôme de Cadre de Santé ou projet de faisant fonction cadre de santé validé par DS  
Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine de la prise en charge des addictions

Connaissances et capacités à développer :

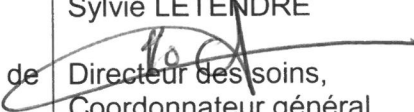
- Capacité à manager des équipes pluridisciplinaires
- Connaissance des droits des usagers et du système de santé
- Accompagnement des projets de service
- Connaissance et prise en compte des critères qualité et gestion des risques
- Connaissance du réseau addictologie et psychiatrie

### **RISQUES PROFESSIONNELS**

Travail sur écran avec contraintes visuelles et posturales

### **TEXTES DE REFERENCES SPÉCIFIQUES**

- Décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière
- Décret n° 2012-1465 du 26 décembre 2012 modifiant le décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière
- Décret n° 2012-1467 du 26 décembre 2012 relatif au classement indiciaire du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière
- Décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière
- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

<b>REDACTION</b>	<b>VALIDATION</b>	<b>APPROBATION</b>
<b>Responsable</b>	<b>Direction fonctionnelle</b>	<b>Direction des soins</b>
Sylvie GALLAIS  Cadre de pôle par intérim	Laurence DUBOIS PARTHENAY Directrice du pôle territorial de santé publique	Sylvie LETENDRE  Directeur des soins, Coordonnateur général
Le :		Le :

- ✓ Accueille les stagiaires, organise leur encadrement et leur évaluation.
- ✓ Organise le parcours d'intégration des nouveaux agents.
- ✓ Repère les axes de recherche nécessaires à l'amélioration de la prise en charge des personnes soignées, de l'entourage et coordonne leur réalisation en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.
- ✓ Assure un suivi des niveaux de formation et connaissances requis des professionnels paramédicaux et propose les formations nécessaires au maintien et à l'évolution des compétences
- ✓ Suscite les actions d'amélioration à travers des formations et propose des formations diplômantes.
- ✓ Informations sur les parcours de soins en addictologie et transmission des informations institutionnelles par réalisation de flash infos auprès des équipes du CSAPA.

### **Missions spécifiques**

#### ➤ **Organisation des parcours « addictologie » :**

- ✓ Contribue à la définition et à la fluidité des parcours de soins de la file active du CSAPA53
- ✓ Participe aux rencontres avec les partenaires du parcours de soins dans le cadre de ses missions au CSAPA 53
- ✓ Participe aux actions institutionnelles de diffusion et communication sur les missions et projets du CSAPA53
- ✓ Concourt à la mise en œuvre de formations sur l'addictologie à destination des partenaires et/ou dans le cadre d'actions de sensibilisation du grand public.

#### ➤ **Missions prévention :**

- ✓ Met en place exploite les indicateurs d'évaluation des actions menées.
- ✓ Participe au travail en réseau, consolide et promeut les partenariats pertinents par rapport aux missions
- ✓ Participer aux groupes de travail départementaux et régionaux.
- ✓ Planifie et organise un reporting régulier de son activité.
- ✓ Rédige les bilans d'activités en collaboration avec le chef de service
- ✓ Répond à des appels à projets.
- ✓ Assure le suivi financier des projets en lien avec le pôle

#### ➤ **Dans le domaine de coordination et communication avec les autres professionnels et partenaires extérieurs :**

- ✓ Etablit des relations de travail avec tous les autres acteurs hospitaliers.
- ✓ Etablit des collaborations avec l'ensemble des partenaires extérieurs (CHRS, CLS...)
- ✓ Anime et organise des réunions relatives à l'organisation de travail, à l'amélioration de la qualité des soins et à l'analyse d'éventuels dysfonctionnements.
- ✓ Veille au respect mutuel entre professionnels et patients.
- ✓ Organise des ateliers pluridisciplinaires de cas concrets destinés aux professionnels animés par un tiers.

#### ➤ **Dans le domaine de la gestion médico-économique :**

- ✓ Participe à l'élaboration des rapports d'activité en collaboration avec le chef de service